

**Accord professionnel**  
**SECTEUR ALIMENTAIRE**

ADHÉSION PAR LETTRE DU 26 JUILLET 2017  
DE LA CNGF À L'ACCORD MULTIBRANCHES DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016  
RELATIF À LA CRÉATION D'UNE INSTANCE DE COORDINATION  
DES CPNEFP DE BRANCHE ET INTERBRANCHES  
NOR : ASET1750804M

Paris, le 2 août 2017.

*La confédération nationale des glaciers de France, 64, rue de Caumartin, 75009 Paris, à la direction générale du travail, service de dépôt des accords collectifs, bureau RT 2, 39-43, quai André-Citroën, 75902 Paris Cedex 15*

Madame, Monsieur,

Je vous confirme, par le présent courrier, l'adhésion de la confédération nationale des glaciers de France à l'accord multibranches du 1<sup>er</sup> juillet 2016 relatif à la création d'une instance de coordination des CPNEFP de branches et interbranches dans le secteur alimentaire.

Nous vous avons déjà fait part de cette adhésion dans un courrier électronique en date du 2 août 2017, envoyé à [depot.accord@travail.gouv.fr](mailto:depot.accord@travail.gouv.fr), mentionnant en pièce jointe, une copie de l'ensemble des courriers adressés aux organisations représentatives des employeurs et des salariés, signataires de l'accord concerné ainsi que les avis de réception concernés.

Je joins à nouveau, à ce courrier simple, une copie de l'ensemble des courriers adressés aux organisations représentatives des employeurs et des salariés, signataires de l'accord concerné ainsi que des avis de réception concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Le président.*